



ETUDE SUR LA CONSOMMATION DES GRAVES RECYCLEES A LA REUNION EN 2015

Mission gestion des déchets du BTP - CER BTP

Les objectifs de l'observatoire

- **Etre un outil de connaissance** : disposer d'information fiable sur la consommation de graves recyclées.
- **Apporter de la donnée** de suivi au SDC
- **Evaluer la politique de sensibilisation** menée par la CER BTP

Les recycleurs interrogés :

- STS – PF TRI/RECYCLAGE
- VALORUN – PF TRI/RECYCLAGE
- TERALTA – RECYCLAGE
- SCPR – PF TRI/RECYCLAGE
- HOLCIM – RECYCLAGE
- VALOREST – PF TRI/RECYCLAGE

La directive cadre sur les déchets du 19 Novembre 2008 fixe un taux de recyclage des déchets d'issus de démolition à 70% à l'horizon 2020.

LE CONTEXTE DE L'ETUDE

A La Réunion, le secteur du BTP produit chaque année un peu plus de 5 millions de tonnes de déchets par an (estimation du Plan Départemental de Gestion des Déchets du BTP de La Réunion de 2004). Sur ce gisement total, plus de 90% sont des déchets que l'on qualifie d'inertes. Ils ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique importante, et possèdent un fort potentiel en termes de recyclage.

Afin de recycler ces déchets et de trouver des alternatives à l'utilisation de la ressource naturelle, le secteur du BTP réunionnais s'est donc lancé dans la production de matériaux de type graves issus du recyclage des déchets inertes du BTP.

Totalement en cohérence avec la réglementation en vigueur, cette action trouve écho dans le Schéma Départemental des Carrières qui milite pour un recours aux matériaux alternatifs dans un souci de préservation et d'économie des ressources naturelles alluvionnaires.

Le Schéma Départemental des Carrières estime que les besoins en granulats à l'horizon 2020 s'élèveront à 80 millions de tonnes sur la période (soit environ 6,5 à 7 tonnes chaque année). L'estimation des ressources disponibles sur la même période s'élève à 200 millions tonnes dans les espaces carrières avec cependant un certain nombre de contraintes qui limitent leur exploitation dont :

- L'urbanisation croissante proche des centres de production de granulats limite l'extension des espaces carrières ;
- La composition des formations géologiques locales limite l'exploitation des roches massives et induit des coûts de production plus élevés ;
- L'ouverture de nouvelles exploitations est soumise à des démarches réglementaires strictes.

Toutes ces raisons font que la CER BTP et ses partenaires se sont lancés dans un travail de promotion de l'utilisation des matériaux recyclés à La Réunion. Le groupe de travail « matériaux recyclés » est à l'origine du guide « Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion » réalisé par le BRGM. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des intervenants de l'acte de construire, a pour objectif de donner un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement.

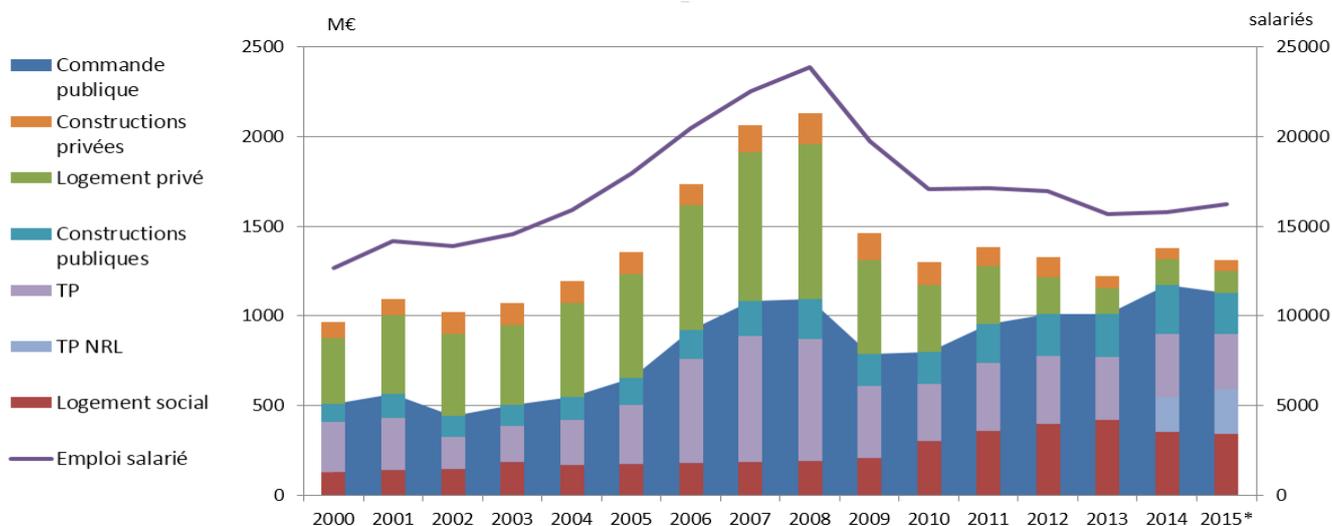
Dans la poursuite du travail engagé, la CER BTP a mis en place en 2013 un outil de suivi de la consommation de granulats recyclés à La Réunion afin d'évaluer les effets de la politique de sensibilisation sur la consommation de ces matériaux issus du recyclage des déchets.



LE GISEMENT POTENTIEL DE DECHETS INERTES ISSUS DU BTP A LA REUNION

La baisse de l'activité dans le secteur du BTP a eu un impact certain sur les prévisions de gisement de déchets dans le BTP réalisées lors de l'élaboration du Plan de Gestion des Déchets du BTP de 2004. Les estimations de l'époque sont, donc, probablement surestimées étant donné le contexte actuel. Comme le montre le graphique ci-dessous, le secteur du BTP à La Réunion est touché par la crise économique depuis fin 2008, cette baisse d'activité pourrait impacter directement les gisements.

Evolution du Chiffre d'Affaires du BTP à La Réunion – Source CER BTP



* prévisions pouvant être modifiées

Les seules données concernant le gisement de déchets inertes proviennent du plan de gestion des déchets du BTP de La Réunion datant de 2004. Selon le plan et après indications fournies par des entreprises de TP représentatives de l'ensemble de la profession, le taux de réutilisation pourrait avoisiner les 60% de l'ensemble des mouvements de terres. A noter qu'il est en moyenne de 40% en métropole d'après une étude de quantification nationale de la FNTF.

En appliquant les ratios sur les déchets produits par la partie Travaux Publics, on obtient **ces gisements prévisionnels** :

Année	Gisement matériaux inertes total	Gisement réutilisé sur site directement (~60%)	Gisement des déchets captable pour du recyclage (~40%)
2005	3 626 800t	2 101 680t	1 525 120t
2010	5 390 600t	3 152 520t	2 238 080t
2015	5 929 700t	3 467 772t	2 461 888t

Or l'activité du BTP ayant été surévaluée lors de la réalisation des prévisions, la CER BTP estime les gisements de matériaux inertes à environ **2 millions de tonnes** potentiellement captables pour le recyclage. Cette estimation comprend aussi bien les matériaux de terrassement que les déchets inertes générés par les TP et le Bâtiment.



LES ENTRANTS ET LA CONSOMMATION DE MATIERES INERTES A LA REUNION

1. LES ENTRANTS DE DECHETS INERTES

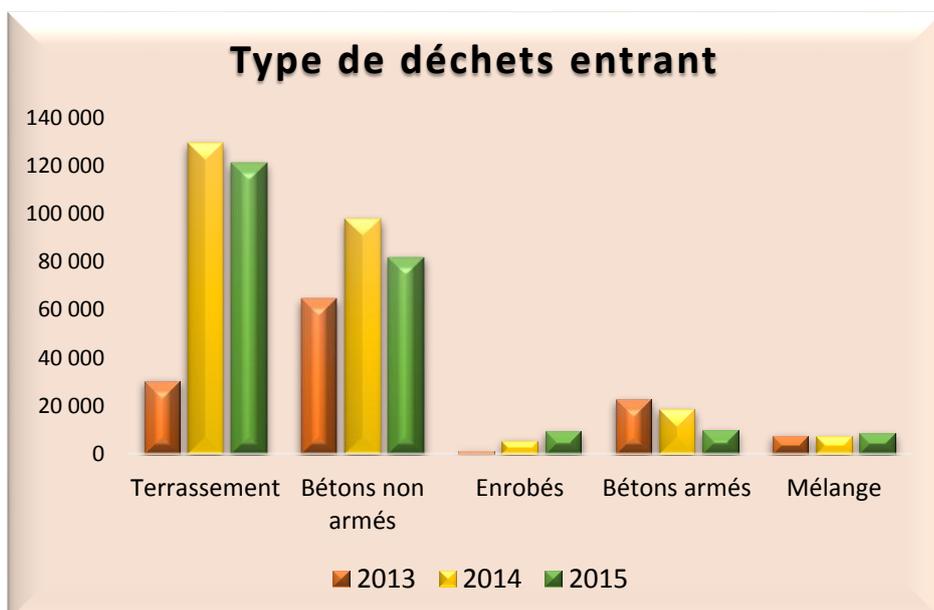
Les déchets concernés par ce type de recyclage sont essentiellement les déchets inertes : matériaux inertes issus de terrassement ou de chantiers de démolition/réhabilitation : béton armés et non armés, gravats, briques, carrelages... Sur l'année 2015, un peu plus de 230 000 tonnes de déchets inertes ont été captés par la filière de recyclage officielle. Ce chiffre représente environ **11,5% du gisement captable** (estimation CER BTP et 9,4% sur la base du plan 2004) et une **diminution de 10,7%** par rapport à 2014. Les bétons et les matériaux de terrassement représentent à eux seuls 92% des déchets récupérés par les installations.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2015 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2014 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes réceptionnée en 2015 (Tonnes)				TOTAL		Evolution (2015/ 2014)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage	Répartition	
Matériaux de terrassement	26 879	31 843	20 734	41 643	121 098	53%	-6,4%
Bétons non armés, céramiques, carrelages, retour béton	23 068	12 752	27 316	18 720	81 857	36%	-16,3%
Enrobé	1 664	3 000	3 146	1 421	9 230	4%	75,6%
Bétons armés	2 918	2 984	1 973	1 761	9 637	4%	-47,7%
Déchets cités en mélange	2 960	1 690	2 140	1 615	8 405	4%	19,2%
TOTAL	57 489	52 269	55 309	65 160	230 227	100%	-10,7%

Les matériaux de terrassement connaissent, cette année, une légère décroissance. Ainsi la collecte de matériaux de terrassement passe d'un peu plus de 129 KT en 2014 à 121 KT en 2015, ce type de déchet reste néanmoins le premier gisement de déchets inertes en termes de tonnages.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





2. LA CONSOMMATION DE GRAVES RECYCLEES

En 2015, la consommation de matériaux recyclés est toujours en nette augmentation puisqu'elle s'élève à plus de 309 000 tonnes, soit +20,5% par rapport à 2014 ce qui représente 53 000 tonnes de plus.

Le tableau ci-suit présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2015 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2014 :

Type de graves	Quantité de graves recyclées écoulee en 2015 (Tonnes)				Total		Evolution (2015/2014)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage	Répartition	
Graves recyclées 0/80	41 095	45 484	50 476	38 485	175 540	57%	39,7%
Graves recyclées 0/31,5	3 825	3 227	4 753	8 646	20 451	7%	-56,7%
Graves recyclées 0/20	5 034	4 389	5 223	4 076	18 721	6%	-53,0%
Sables	9 731	9 384	10 041	7 498	36 654	12%	23,0%
Autres	2 005	7 699	24 829	23 536	58 068	19%	310,2%
TOTAL	61 690	70 182	95 320	82 243	309 434	100%	20,5%

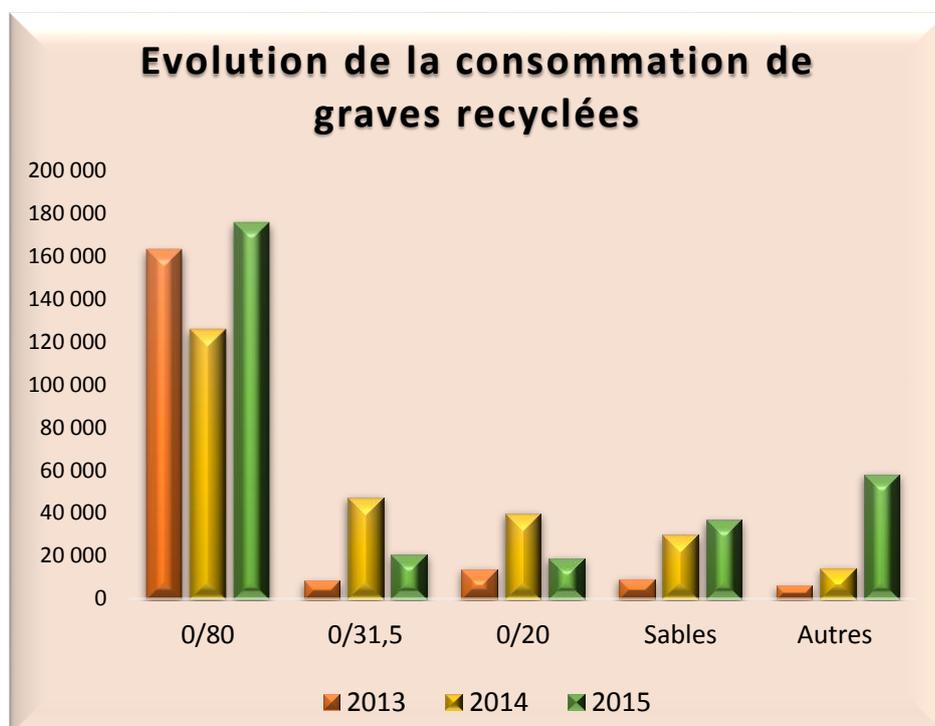
La consommation de la grave 0/80 est en augmentation en 2015, cette granulométrie est la plus prisée et représente 57% matériaux recyclés de type graves vendues à La Réunion (contre 49% en 2014).

La **diversification de la demande** continue sa progression dans des granulométries différentes. Le type de graves « Autres » est majoritairement représenté par la grave 0/63.

Cette consommation globale grandissante, cette année encore, confirme la volonté des acteurs du BTP d'utiliser davantage de graves

recyclées et donc une meilleure acceptation de ce type de matériaux par le marché du BTP.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





CONCLUSION

En se basant sur une estimation de 2 millions de tonnes de déchets inertes captables (estimation faite par la CER BTP à partir des données du plan de gestion des déchets du BTP ajustées au contexte actuel), plusieurs tendances ont pu être mises en valeur sur l'année 2015.

En effet, la quantité de déchets inertes captée par les installations professionnelles et industrielles en vue d'un recyclage a connu une légère baisse passant de 257 000 tonnes à 230 000 tonnes, soit -10,7% par rapport à 2014. Cette année, des stocks antérieurs de matières ont été fortement consommés.

En revanche, les quantités consommées augmentent manifestement en passant de 257 000 à environ 309 000 tonnes soit une augmentation de 20,5% par rapport à 2014. Il est important de rappeler que de 2013 à 2014 une nette progression avait déjà été constatée soit 28%. La diversification de la demande est à nouveau démontrée cette année. De fait, si la grave recyclée 0/80 représente toujours la majorité des matériaux recyclés écoulés (57%), la catégorie « autres granulométries » atteint les 19% et connaît ainsi une très forte croissance (+310%) en passant 14 000 tonnes à 58 000 tonnes. Dans cette dernière catégorie, on retrouve principalement la grave recyclée 0/63 qui connaît une progression fulgurante en raison de sa qualité et de son coût.

Ainsi, le travail de communication engagé depuis 4 ans sur la production et l'utilisation de ces matériaux, allié à tout le travail effectué par les acteurs de ce marché, encourage la montée en puissance de cette filière. Cependant, cette collaboration doit continuer et être renforcée dans trois optiques :

- permettre aux différents acteurs d'améliorer le taux de captage des déchets inertes
- vulgariser le recours aux matériaux alternatifs
- rassurer les maîtres d'ouvrages quant à leur mise en œuvre.

NB : A noter que des filières, autres que les plateformes de tri et de recyclage, captent ou utilisent des matières inertes. En effet, des quantités de ces matières sont utilisées pour réaliser des aménagements d'installations de stockage ou de carrières. Une part des déchets inertes peut également être stockée en ISDND.

Contact : Aurélien ROUAULT – Chargé de mission gestion des déchets du BTP
Tél. : 0262 40 28 25 – Fax : 0262 40 28 60 – aurelien.rouault@i-carre.net
CER BTP - www.btp-reunion.net